

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 52 (1907)
Heft: 11

Artikel: Les manœuvres de divisions du 1er corps d'armée
Autor: Galiffe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les manœuvres de divisions

DU

I^{er} CORPS D'ARMÉE¹

Les deux divisions du I^{er} corps avaient eu leur cours préparatoire : la première sur la rive gauche de la Thièle dans le secteur Bofflens-Yverdon-Champagne-Baulme, la deuxième sur les deux rives de la Grande Glane, dans la région Romont-Vuisterrens en Ogoz-Matran-Prez. Le 3 septembre au soir la première occupait à peu près les mêmes cantonnements et la deuxième se trouvait sur la rive droite de la Broye, derrière la ligne Seigneux-Trey. Le 4 septembre fut consacré à la remise en état des troupes et les 5, 6 et 7 eurent lieu sur la ligne Yverdon-Romont les manœuvres de division contre division, à l'issue desquelles le corps d'armée devait se concentrer, front au nord, dans la contrée de Romont, derrière une ligne d'avant-postes allant de Massonnens à Villars Bramard.

Description du terrain.

Les deux plateaux entre lesquels coule la Broye à partir de Moudon, point où elle prend définitivement la direction du nord, sont assez différents de configuration.

Celui de Combremont, à l'ouest, présente cette particularité que ses bords sont plus élevés que son centre, ce qui lui donne l'aspect d'une immense cuvette. Ses points les plus élevés (750 à 800 mètres), sont à 250 mètres au-dessus de la Broye et à

¹ Les indications sont données d'après la carte des manœuvres 1 : 10000, parue en supplément dans la livraison d'août 1907 de la *Revue militaire suisse*.

300 mètres au-dessus de la Thièle, la hauteur moyenne de sa partie centrale est inférieure de 75 mètres. La ceinture de crêtes qui l'entoure et qui est double du côté de l'est, est traversée par quelques coupures ou dépressions toutes utilisées pour le passage des principales voies de communication. Les versants extérieurs de ces crêtes s'abaissent en pentes très fortes et leur partie inférieure du côté de l'est n'est presque partout que très difficilement praticable. Aussi, quoique le réseau de routes soit sur le plateau même serré et solide, n'a-t-il que trois débouchés dans la vallée de la Broye : à Moudon, à Lucens et à Granges. Par Surpierre et Villeneuve on peut aussi gagner la vallée, mais il ne s'y trouve pas de pont. Le ravin de la Menthue qui limite le plateau du côté de l'ouest est un obstacle formidable qui ne peut être franchi qu'aux ponts de Bercher, Bioley-Magnoux, Donneloye et Yvonand. Le terrain dans la partie centrale est mouvementé mais assez ouvert et, en général, praticable à toutes les armes, cependant les nombreux cours d'eau qui en descendent creusent dans leur partie inférieure, surtout du côté de la Broye, de profonds ravins.

Le plateau de Prévonloup, à l'est de la vallée, forme une large croupe allongée dont la partie supérieure, assez inégale, s'élève à environ 250 mètres au-dessus de la rivière depuis laquelle elle est cependant beaucoup plus accessible que depuis les hauteurs de l'autre rive. A l'ouest, le terrain s'abaisse en pente douce jusqu'à la Grande Glane, qui coule une trentaine de mètres plus bas. Les routes sont moins nombreuses et moins bonnes que de l'autre côté de la Broye ; le terrain quoique plus couvert et plus mouvementé est aussi généralement praticable.

Ces deux régions enfin sont semées de nombreux et grands villages agricoles présentant beaucoup de ressources au point de vue de l'entretien et du stationnement des troupes. Quant à la Broye, elle ne constituerait pas par elle-même un obstacle si elle n'était canalisée sur presque tout son cours de Moudon à Payerne.

Situation générale et situation spéciale des deux partis le 4 au soir.

La situation de guerre qui devait servir de base aux manœuvres des 5, 6 et 7 septembre était la suivante :

Une armée rouge a pénétré en Suisse par les deux rives du lac Léman et le Jura vaudois.

Une armée bleue marche à sa rencontre entre la Broye et la Sarine.

La supposition spéciale du parti rouge indiquait que le gros de l'armée avait atteint le 4 septembre la ligne Venoge-Thièle, sa colonne de droite Villeneuve. La I^{re} division, censée former l'aile gauche de cette armée, se trouvait à Yverdon; en réalité elle stationnait sur la rive gauche de la Thièle derrière la ligne Suscévaz-Concise, avec ses avant-postes le long de la rivière, du pont d'Ependes au lac. Elle avait été renforcée du régiment de cavalerie 1, de la compagnie de mitrailleurs, du groupe d'artillerie II/3, d'une section de télégraphistes et de la compagnie d'aérostiers.

La II^{me} division constituait l'aile droite de l'armée bleue dont le gros était supposé avoir atteint le 4, avec ses têtes de colonnes, la ligne Marnand-Autigny. Elle stationnait dans le secteur Broye-Trey-Châtonnaye-Rossens-Villars Bramard-Seigneux, avec avant-postes le long de la rivière, de Lucens à Granges-sous-Trey, prolongés jusqu'à Payerne par le régiment de cavalerie 2 qui lui avait été attribué ainsi que le groupe d'artillerie I/3 et une section de télégraphistes.

L'état de guerre commençait le 4 à 6 heures du soir, pour ne cesser que le 7 à l'issue de la manœuvre.

Journée du 5 septembre.

1. Ordres donnés aux deux partis et dispositions prises.

Le commandant de la I^{re} division (rouge) avait reçu le 4 septembre l'ordre suivant, daté de 6 heures du soir :

La cavalerie et le landsturm bleus occupent les passages du Jorat et la ligne de la Broye, que nos patrouilles n'ont pu franchir.

Je continuerai demain ma marche, direction la ligne Palézieux-Moudon, ma colonne de droite par Châtel-St-Denis, direction Vaulruz.

Vous recevez l'ordre de marcher demain avec votre division d'Yverdon par Lucens, direction Romont, et d'agir sur le flanc droit de l'ennemi.

Des détachements de toutes armes marchent à votre droite d'Orbe par Vuarrens et Chapelle sur Moudon, à votre gauche par Yvonand sur Payerne.

A cet ordre étaient jointes des prescriptions de manœuvres ainsi conçues :

La Thièle devra être franchie :
par des patrouilles de cavalerie à 5 h. 15, matin,
par des unités de cavalerie à 6 h. 15, matin,
par les autres armes à 6 h. 40.

Le pont de Bioley-Magnoux a été complètement détruit pendant la nuit.

Le colonel Secretan, commandant de la I^{re} division, donna d'abord un ordre pour la cavalerie aux termes duquel le régiment 1 devait dès 5 heures du matin faire explorer par des patrouilles le secteur Moudon-Payerne. Lui-même, franchissant la Thièle à Yverdon à 6 h. 15, se porterait sur les hauteurs Vuissens-Champtauroz qu'il tiendrait jusqu'à l'arrivée de l'infanterie. La compagnie de guides 1, suivant immédiatement le régiment, assurerait l'exploration tactique de la division.

Quoique la destruction du pont de Bioley-Magnoux et la présence d'un détachement supposé sur la route du bord du lac ne laissassent à la I^{re} division d'autre alternative que de marcher en une colonne par Donneloye, l'ordre du colonel Secretan prescrivait le rassemblement de toutes ses troupes en trois colonnes, dont les têtes devaient se trouver toutes trois, à 6 heures du matin, aux abords du pont de la Thièle à Yverdon. La I^{re} brigade sur la route de Treycovagnes, la II^e avec le bataillon de carabiniers 1, le régiment d'artillerie 1, le demi-bataillon du génie, la section de télégraphistes et la compagnie d'aérostiers, sur la route de Grandson; le groupe d'artillerie II/3 enfin avec le train de combat, sur le quai de la Thièle.

A 6 heures 40, la division se mit en marche. L'avant-garde, sous les ordres du lieutenant-colonel Quinlet, était composée du régiment d'infanterie 3, du bataillon de carabiniers, du groupe d'artillerie II/3, d'une compagnie de sapeurs et de la compagnie d'aérostiers. Les carabiniers placés à la queue de la colonne du centre ne purent suivre que plus tard.

La I^{re} brigade était en tête du gros, encadrant le régiment d'artillerie 1, qui suivait entier le second bataillon; le régiment d'infanterie 4 venait après la I^{re} brigade. L'ordre prescrivait une allure de 4 $\frac{1}{2}$ kilomètres à l'heure et des haltes qui auraient lieu suivant les circonstances.

Le commandant de la II^e division reçut comme émanant du chef de l'armée bleue, la communication que voici :

L'ennemi a atteint cet après-midi la ligne Venoge-Thièle, le gros de ses forces se trouve entre Cossonay et le lac. Des débarquements de troupes ont eu lieu sans interruption à Vallorbe et Yverdon depuis midi.

Je marcherai demain à la rencontre du gros de l'armée rouge direction la ligne Moudon-Palézieux.

Vous recevez l'ordre de vous porter sur les hauteurs Est d'Yverdon, d'observer les troupes ennemies qui sont dans cette ville et de les arrêter si elles se dirigeaient sur mon flanc droit par les hauteurs ouest de la Broye.

Prescriptions de manœuvres. — La Broye devra être franchie : par les patrouilles de cavalerie à 4 h. 30 matin, par les unités de cavalerie à 5 h. 30 matin, par les autres troupes à 6 h. matin.

Le pont de Bioley-Magnoux a été complètement détruit pendant la nuit.

Le colonel Kœchlin donna aussi un ordre de rassemblement, Les troupes devaient se réunir en plusieurs groupes à Granges sous Trey, Marnand et Henniez, sous la protection de grand'gardes poussées à 5 heures sur les hauteurs de Granges-Marnand et de Surpierre.

Le régiment de cavalerie 2, franchissant la Broye à 5 h. 30 du matin, avait l'ordre de se porter par Combremont et Donneloye, sur les hauteurs Est d'Yverdon, d'explorer de là dans les directions Yverdon, Orbe, Cossonay (*supp.*) et de contenir le plus longtemps possible les troupes ennemies si elles avançaient. Une patrouille renforcée de sapeurs devait détruire les ponts de la route et du chemin de fer à Yvonand. Pendant la nuit, le demi-bataillon du génie construirait sur la Broye, près d'Henniez, un pont praticable à l'artillerie et plusieurs passerelles pour les fantassins. Le passage devait être prêt à 5 heures.

L'ordre de mouvement fut donné à Marnand à 5 h. 20. Le projet du colonel Kœchlin était de gagner la Menthue en deux colonnes et de prendre là de nouvelles dispositions suivant les circonstances. Le gros de la division, sous ses ordres directs, suivrait la route Granges sur Marnand, Sassel, Combremont-le-Grand, Démoret; une colonne de gauche, composée du régiment d'infanterie 7, du bataillon de carabiniers 2, du groupe d'artillerie II/2 et d'une compagnie de sapeurs, le tout sous le colonel Robert, commandant de la IV^e brigade, passerait la Broye à Henniez et s'avancerait par Surpierre, Cheiry, Combremont-le-Petit, Vuissens sur Chanéaz.

Les deux colonnes s'ébranlèrent à 6 heures. L'avant-garde de droite, commandée par le lieutenant-colonel Jordy était composée du régiment d'infanterie 8, du groupe d'artillerie I/3, d'une partie de la compagnie de guides 2 et d'une demi-compagnie de sapeurs. Le groupe d'artillerie du gros de la colonne était placé

entre les deux régiments de la III^e brigade. Le bataillon de carabiniers 2 formait seul l'avant-garde de la colonne de gauche dans laquelle l'artillerie marchait entre les deux derniers bataillons.

2. *Prise de contact.* — Donneloye se trouve à peu près au centre d'un vaste cirque de hauteurs dans lequel la route d'Yverdon débouche à « *En Joux* », point distant de deux kilomètres à vol d'oiseau de la coupure où coule la Menthue et vers laquelle le terrain s'abaisse de manière assez constante et uniforme. Sur la rive droite, il se relève brusquement en deux sauts : les croupes (640 et 595) qui s'étendent de Mézery au sud jusqu'au ruisseau qui vient de Prahins et qui couvrent Donneloye du côté de l'est, puis les crêtes de Molondin, Démoret et Chanéaz, qui dominent de cent mètres la première ligne de hauteurs et d'où la vue s'étend sur toute la contrée tant à l'ouest qu'à l'est. La possession de ces deux lignes a une importance capitale pour le passage de la Menthue.

La distance d'Yverdon à la Broye est de 25 à 28 kilomètres suivant la route choisie à partir de Donneloye ; la colline 684, à l'est de cette localité forme à peu près le milieu du trajet, mais elle est atteinte plus rapidement depuis la Thièle à cause des différences de niveau.

A 7 h. 30, les deux régiments de cavalerie se rencontrèrent entre Prahins et Donneloye et se chargèrent. Par décision des arbitres le régiment rouge, réduit à deux escadrons et surpris dans un terrain défavorable, dut se retirer. L'arrivée des mitrailleurs restés en arrière lui permit cependant de se maintenir à Donneloye pendant que le régiment bleu occupait avec ses tirailleurs la croupe à l'est (684).

L'avant-garde de la I^{re} division qui avait franchi la Thièle à 6 h. 40 atteignit déjà à 8 h. 15, avec sa tête, la lisière est de Donneloye, n'ayant employé que 1 h. 35 pour parcourir 11 kilomètres. Le lieutenant-colonel Quinlet avait fait prendre position à Cronay au groupe d'artillerie qui lui était attaché, de façon à contenir l'ennemi s'il survenait pendant le moment critique où l'infanterie serait engagée dans le ravin ou avant qu'elle ait bien pris pied sur la rive droite.

Le bataillon 9 qui formait l'extrême avant-garde, se déploya à la sortie du village de Donneloye et contraignit ainsi le ré-

giment de cavalerie bleue à abandonner la hauteur 684 et à se retirer d'abord à Chanéaz (8 h. 10), d'où il fut délogé par une compagnie, puis à la lisière est de Vuissens (colline 740). Le régiment de cavalerie rouge dégagé par l'infanterie avait quitté la route de marche et s'était porté à Chêne-Pâquier où il avait pris position avec ses mitrailleurs (8 h. 45). A la même heure le gros de l'avant-garde atteignait à son tour Donneloye et son groupe d'artillerie quittait Cronay où le ballon s'élevait à 9 heures.

Cependant, le bataillon 9 avait repris sa formation de marche et continué son chemin sur Vuissens, couvert, ou du moins il le croyait, par la compagnie de guides 1. Déjà il avait dépassé le Rosset, à la bifurcation des routes de Démoret et Vuissens sur Prahins, lorsqu'il fut assailli sur son flanc gauche puis de front par une violente fusillade. Il se trouvait en face des avant-gardes des deux colonnes bleues. Il était peu après 9 h. 30.

Le colonel Kœchlin arrivait à Combremont-le-Grand lorsqu'il avait été informé qu'une forte colonne d'infanterie rouge marchait de Donneloye sur Prahins. Il avait aussitôt ordonné à son régiment d'avant-garde qui atteignait le carrefour sud-est de Champtauroz, de marcher déployé sur Démoret et la colline 684 est de Donneloye. Arrivé à 9 h. 10 à Démoret, ce régiment avait constaté que l'avant-garde rouge était engagée dans le défilé de Rosset entre Prahins et Vuissens; il avait alors conversé à gauche et était arrivé complètement inaperçu sur le flanc gauche du bataillon 9. La tête de la colonne bleue de gauche avait atteint le moulin nord-est de Vuissens à 8 h. 50, quand l'approche des rouges fut signalée; le bataillon de carabinier 2 marchant déployé au nord de la route s'était rapidement avancé à la lisière du village suivi à peu de distance de deux autres bataillons et avait ouvert le feu sur l'extrême avant-garde rouge au moment où elle faisait face à l'attaque inopinée survenue sur son flanc gauche.

Dans une situation aussi critique, le bataillon 9 n'avait d'autre ressource que de se dérober le plus promptement possible dans la forêt; c'est ce qu'il fit, cherchant à se maintenir à la lisière.

A la nouvelle de la défaite de son bataillon de tête, le lieutenant-colonel Quinlet, commandant de l'avant-garde rouge, déploya les deux bataillons qui lui restaient à la gauche des débris

du 9, à la lisière du bois ouest de « en Rosset ». Menacé d'être tourné sur ses deux ailes, il dut se retirer sur Prahins et les Buttes. Le bataillon de carabiniers 1 retardé au moment du départ d'Yverdon vint prolonger sa ligne à gauche puis le groupe d'artillerie arrivé de Cronay prit position à 9 h. 30 sur la hauteur est de Donneloye (684), sans cependant y trouver encore l'occasion d'ouvrir le feu.

3. *Déploiement.* — La tête du gros de la division rouge avait franchi le pont de Donneloye à 9 h. 15. Le colonel Secretan, arrivé à 9 heures sur la position d'artillerie de son avant-garde (cote 684), donna immédiatement l'ordre au commandant de la 1^{re} brigade, colonel Bornand, de s'avancer à droite de l'avant-garde repoussée et de s'emparer de Chanéaz. Celui-ci ne disposait pour le moment que des deux bataillons qui précédaient le régiment d'artillerie 1, intercalé en entier dans la colonne de la première brigade où il occupait une longueur de 1500 mètres; aussi devait-il s'écouler au moins une demi-heure avant que la brigade fut réunie. Le colonel Robert, commandant de la colonne de gauche bleue, avait continué à avancer déployé. A 10 h. 15, ses deux bataillons de première ligne débouchaient des lisières de forêt sud-est de Prahins, bientôt suivis de deux batteries qui de Beauregard ouvrirent le feu sur l'artillerie rouge de la colline 684; il occupa enfin Chanéaz où sa troisième batterie vint prendre position. Le régiment d'avant-garde de la colonne de droite de la II^e division retenait suffisamment l'avant-garde rouge pour que le colonel Robert pût opposer presque toutes ses troupes aux deux bataillons du colonel Bornand, qui furent aisément repoussés et se retirèrent sur la hauteur boisée à l'ouest de Prahins, au sud de la route de Donneloye. Leur retraite entraîna celle de l'avant-garde qui s'établit sur le versant de la colline 684, devant l'artillerie, étendant son aile gauche jusqu'à la hauteur de Mézery.

Le colonel Robert, ignorant ce qui se passait au gros de la II^e division, ne poursuivit pas son avantage, mais décida d'attendre sur le plateau de Chanéaz, ou des ordres précis, ou un mouvement offensif du reste de la division bleue. Il laissa deux bataillons en première ligne et reforma les deux autres en réserve au nord de Chanéaz (10 h. 30).

Le commandant de la I^{re} division avait, de son côté, pris la

décision d'attendre que sa colonne eût serré et il ordonna à l'avant-garde et aux deux bataillons de la 1^{re} brigade de rester sur la défensive. Au fur et à mesure de leur arrivée, il dirigea le groupe d'artillerie II à sa droite sur la colline ouest de Prahins (595), le groupe I/1 à sa gauche, à la lisière est de Mézery. Les quatre bataillons de la 1^{re} brigade qui suivaient le régiment d'artillerie 1 reçurent l'ordre de se concentrer au sud-est de Donneloye, derrière les deux bataillons déjà déployés ; enfin le régiment d'infanterie 4 qui fermait la marche fut placé en potence front au nord-est de la route Mézery-Molondin à la Menthue. Les tirailleurs bleus étaient apparus de ce côté et le ballon affirmait que la II^e division y avait le gros de ses forces.

Lorsque vers 9 heures le colonel Kœchlin avait dirigé son avant-garde sur Démoret, il avait ordonné au colonel Repond, commandant de la III^e brigade, qui, avec un groupe d'artillerie, formait le gros de la colonne de droite bleue, de serrer le plus rapidement possible. Le régiment d'infanterie 6 qui était en tête se trouvait alors au sud de Champtauroz, Au lieu de suivre la direction indiquée, ce qui était d'autant plus important que l'avant-garde avait obliqué à gauche et était vivement engagée avec l'avant-garde rouge du côté de Prahins, ce régiment prit le chemin de Chêne-Paquier pour attaquer par Molondin la position d'artillerie rouge à l'est de Donneloye (684). Le régiment 5, qui était en queue de la brigade, put être dirigé sur Démoret où il forma la réserve de division.

Pendant sa marche sur Paquier-Chêne, le 6^e régiment d'infanterie bleue essuya sur son flanc droit le feu du régiment de cavalerie et des mitrailleuses rouges qui se retirèrent bientôt. Il réussit à gagner Molondin et à la sortie du village déploya deux bataillons en première ligne direction Mézery ; le troisième suivait en échelon débordant l'aile droite. La cavalerie rouge, postée sur la colline ouest du moulin des Balliaux, l'obligea de détacher de ce côté d'abord une compagnie puis tout son bataillon de seconde ligne. Le bataillon de carabiniers rouge, qui au début lui faisait seul face, fut bientôt prolongé à gauche par les bataillons 10 et 11 que le 88 suivait de près et que trois batteries appuyaient depuis Mézery. L'attaque des bleus était soutenue par le groupe d'artillerie I/3 qui avait pris position à 10 h. 15 au signal 738 (nord de Démoret), mais les arbitres

donnèrent l'avantage aux rouges et le régiment 6 reçut l'ordre de se retirer jusqu'à la lisière est de Molondin.

Le colonel Kœchlin qui, des hauteurs de Démoret avait vu son aile droite refoulée, avait, peu avant 11 heures, donné l'ordre au régiment 5, qui formait sa réserve, d'avancer dans le bois ouest de Démoret à la gauche du 6 et de réitérer l'attaque avec lui. Ce régiment déploya deux bataillons à la lisière ouest et en garda un en seconde ligne. A peu près au même moment, le groupe d'artillerie de l'avant-garde, laissé depuis le commencement de l'engagement près de Démoret dans la plus complète inaction, vint enfin, sur l'ordre du directeur des manœuvres, prendre position au sud-ouest du village, où son intervention aurait eu de bien plus grands résultats si elle se fût produite, comme cela était possible, une heure plus tôt.

A 11 heures, la situation des deux partis était la suivante :

Rouges. A l'extrême droite de la 1^{re} division le régiment de cavalerie avec les mitrailleurs ramenés de l'extrême gauche à Bioley-Magnoux. Sur les hauteurs ouest de Prahins (cote 678) front contre Chanéaz, les bataillons 4, 5 et 6 en échelons débordant à gauche; derrière eux le groupe d'artillerie II/1; plus en arrière le régiment d'infanterie 1 intact, en formation de rassemblement.

Au centre, le régiment 3 (avant-garde) entièrement déployé, sa droite à la route Prahins-Donneloye, sa gauche devant Mézery; sur la colline 684 son groupe d'artillerie II/3, le tout faisant front à l'est contre Démoret.

Les carabiniers placés en oblique, front au nord-est contre Molondin, venaient ensuite et reliaient le régiment d'avant-garde aux deux bataillons du régiment 4 déployés front au nord, à mi-chemin entre Mézery et Molondin, des deux côtés de la route de Donneloye. Le troisième bataillon était en seconde ligne au nord-ouest de Mézery; à la lisière est de cette localité se trouvait le groupe d'artillerie I/1.

Un bataillon du 6^{me} régiment sur la hauteur ouest du Moulin du Balliaux formait l'aile droite de la II^e division *Bleus*, les deux autres suivaient, déployés, des deux côtés de la route de Donneloye, un peu en avant de Molondin; le groupe d'artillerie I/3 au signal est de Molondin.

Dans le bouquet de forêt à l'est de Démoret le régiment 5 en

marche : deux bataillons en première ligne, le troisième derrière l'aile gauche.

Le régiment 8, (avant-garde), venait ensuite, entièrement déployé depuis ce bois au ruisseau des Rottes, front à l'ouest, avec son artillerie, trop longtemps inutilisée, au sud de Démoret.

A l'aile gauche enfin, deux bataillons de la colonne de gauche bleue bordant le plateau de Chanéaz, le groupe d'artillerie II/2 au sud, deux autres bataillons en réserve au nord du village.

Le régiment de cavalerie 2 était resté à Vuissens.

4. *Décision.* — Les deux chefs de parti prirent, à peu près à la même heure, leurs dispositions pour une attaque générale, et la reprise de l'offensive se manifesta simultanément des deux côtés. Le colonel Secretan, informé par le ballon que son adversaire avait le gros de ses forces sur sa droite, donna à 11 h. 20 l'ordre au colonel Bornand d'attaquer le plateau de Chanéaz avec la 1^{re} brigade soutenue depuis la colline ouest de Prahins par le groupe d'artillerie II/1. La II^{me} brigade devait faire diversion en marchant sur Démoret-Vuissens.

Les dispositions du colonel Kœchlin comportaient l'attaque de Mézery par toute la III^{me} brigade (Repond), pendant que le régiment 8 et la colonne de gauche marcheraient sur Donneloye, le premier par la colline 684, le colonel Robert par Prahins.

Le terrain qu'avait à parcourir le colonel Bornand était très couvert ce qui lui permettait de dissimuler son mouvement. Il lança deux bataillons directement sur Prahins, et avec les quatre autres, dont l'un fut gardé en réserve de brigade derrière l'aile droite, il gagna le bouquet de forêt ouest de Chanéaz d'où il chercha à envelopper l'aile gauche de son adversaire.

Le colonel Robert, qui lui était opposé n'avait pas modifié son précédent dispositif : deux bataillons en première ligne et deux en réserve, son groupe d'artillerie conservant sa position au sud de Chanéaz. Au moment où le 2¹^e, qui s'avancait à gauche de la route de Prahins, arrivait à la hauteur de la route d'Ogens, il fut assailli de front par le feu des deux bataillons dirigés par le colonel Bornand sur Prahins, et de flanc par le bataillon de gauche du 1^{er} régiment qui avait atteint la lisière est de la forêt. Mis en complète déroute, il se replia précipitamment vers Chanéaz entraînant avec lui les carabiniers qui marchaient à sa droite. Il était environ 11 h. 30. Pendant ce temps, le mou-

vement enveloppant de la I^{re} brigade s'était dessiné. Le colonel Robert fut contraint d'envoyer successivement ses deux bataillons de réserve sur sa gauche, au sud du village, puis peu avant midi de retirer ses batteries sous le feu de l'artillerie rouge, d'abord à la lisière de la forêt, ensuite sur la crête de Beau regard. A midi, la première brigade était maîtresse de Chanéaz et du bord du plateau, l'infanterie bleue s'était retirée aussi à la lisière des forêts.

A l'autre aile, le mouvement avait commencé aussi vers 11 h. 30. Le groupe d'artillerie placé au nord de Démoret (signal 738) détacha vers 11 h. 40 une batterie sur la colline ouest du moulin du Baillaux pour appuyer plus effectivement l'aile droite de la III^{me} brigade, dont le régiment 6 progressait du côté de Mézery. L'apparition du 5^{me} régiment sur le flanc des carabiniers obligea ceux-ci et le régiment 4 à rétrograder. Le groupe d'artillerie, en position à la lisière de Mézery, se replia sur la colline 684 où il se placa front au nord à la gauche du groupe II/3. Alors toute la III^{me} brigade déployée en demi-cercle de la route Molondin-Prahins à la route Donneloye-Molondin marcha, non sans un grand désordre, à l'attaque du village de Mézery et de la colline 684 ; le mouvement était appuyé par un feu intense des batteries de la colline ouest du Moulin du Baillaux et des crêtes de Molondin, et les arbitres donnèrent l'ordre à l'artillerie rouge de se retirer.

Au centre, le régiment 8, qui aurait dû appuyer l'attaque, était resté dans l'attitude passive qu'il avait prise depuis le matin. A Chanéaz, le colonel Bornand prenait ses dispositions pour déloger le colonel Robert de sa position de repli.

Les deux divisions étaient entièrement déployées ; elles étaient du reste trop vivement engagées sur une partie du front pour que la manœuvre pût continuer sans qu'il se produisît des incidents complètement invraisemblables ; aussi le commandant de corps fit-il sonner à midi 10 le signal de suspension.

Chacune des deux divisions était victorieuse sur son aile droite, mais la portée des avantages remportés était bien différente. Si les troupes de la colonne de gauche de la division bleue avaient dû céder le plateau de Chanéaz à la I^{re} brigade rouge, elles occupaient néanmoins une position où elles pouvaient tenir encore ; et s'il était de nouveau forcé à la retraite, le colonel Robert trouverait en arrière d'autres positions de repli barrant la ligne de

poursuite. En revanche, à l'aile droite, la III^e brigade menaçait directement la seule ligne de retraite de la I^{re} division qui, une fois la colline est de Donneloye (684) perdue, ne pouvait plus couvrir utilement le pont de la Menthue. Peut-être l'infanterie rouge aurait-elle pu gagner les hauteurs du Bois de Ban, au sud, mais la retraite de l'artillerie qui avait reçu l'ordre d'évacuer sa position, semblait bien compromise. L'avantage de la II^e division était donc en réalité beaucoup plus décisif : il est juste d'ajouter qu'elle avait eu, dès le début, l'avantage du terrain et que la tâche de la première était beaucoup plus difficile.

5. *Retraite de la II^e division.* — Le programme des manœuvres exigeait la retraite de la division bleue ; comme les circonstances du combat ne l'auraient pas justifiée, la direction des manœuvres la provoqua au moyen d'une supposition.

A 12 h. 15, le colonel Kœchlin reçut la communication suivante que le commandant de l'armée bleue était censé lui expédier de Chavannes sur Moudon, à 10 heures du matin : « Je suis engagé avec des forces rouges très supérieures sur la ligne Moudon-Rue ; une forte colonne ennemie de toutes armes (*supposée*) marche direction St-Cierges-Thierrens. Maintenez-vous à tout prix sur les hauteurs ouest de la Broye et prenez une position d'où vous puissiez couvrir les routes de Lucens et de Granges-Marnand. L'ennemi ne peut pas déboucher par Moudon. »

Dans la réalité, le commandant de la II^e division aurait été avisé beaucoup plus tôt de la marche de cette colonne et il est très probable qu'il ne se serait pas engagé à fond, mais se serait borné à contenir les rouges sur son aile droite pour porter le gros de ses forces sur sa gauche. Au point de vue de l'instruction, il est toujours préférable de laisser les dispositions des deux partis ressortir tous leurs effets et de n'intervenir que lorsque cela devient absolument nécessaire. Il ne fallait pas d'emblée influencer la division bleue et écarter l'éventualité d'une retraite imposée par le résultat du combat. La vraisemblance doit ainsi quelquefois être sacrifiée aux exigences de la manœuvre.

Le commandant de la II^e division choisit, comme position de repli, les hauteurs de la rive droite de la Petite-Glane, qui remplissaient, en effet, les conditions indiquées par l'ordre d'armée. Ce ruisseau ne constitue pas, par lui-même, un obs-

tacle bien sérieux, sauf dans quelques parties marécageuses. De Denezy à Combremont-le-Petit s'étend, sur une longueur de quatre kilomètres, une large croupe s'élevant dans sa partie centrale à 805 mètres. Les hauteurs nord de Denezy commandent, au midi, les routes débouchant à Thierrens et, du mamelon sud de Combremont-le-Petit, on peut battre le débouché de toutes celles qui franchissent les crêtes de Treytorens à Démoret et Vuissens. La route de Denezy à Cheyres, qui court, bien abritée, parallèlement au front, établit une excellente communication entre les deux ailes. Il est très probable que, poursuivie un peu activement par un adversaire victorieux, la II^e division n'aurait pas réussi à l'arrêter définitivement sur cette ligne, mais elle aurait certainement pu l'y contenir assez longtemps.

Au reçu de la communication du commandant de l'armée bleue, le colonel Kœchlin prit ses dispositions pour la retraite. Il constitua une arrière-garde, composée du régiment d'infanterie 6 qui se trouvait à l'extrême droite, du régiment de cavalerie 2 et du groupe d'artillerie I/2. Ces troupes, sous le commandement du colonel Repond, devaient occuper la hauteur Molondin-Démoret où se trouvait déjà l'artillerie. Le reste de la division se retirerait : le régiment 5, alors à l'est de Mézery par Vuissens sur Combremont-le-Petit ; la IV^e brigade avec l'artillerie de la colonne de gauche par Denezy sur Villars-le-Comte. Ils avaient l'ordre de laisser sur la Glane les détachements nécessaires pour former les avant-postes.

A 1 h. 15, retentit le signal « en avant ! » indiquant la reprise de la manœuvre et les troupes bleues s'ébranlèrent sans être inquiétées en aucune façon par la I^e division qui n'esquissa que beaucoup plus tard un très vague mouvement, s'arrêtant au pied des crêtes qui la séparaient de son adversaire.

A 3 heures, le gros de la II^e division était entièrement replié sur la rive droite de la Petite-Glane et l'arrière garde reçut à son tour l'ordre de se retirer sur Combremont-le-Petit, où l'artillerie se mit en batterie sur le mamelon sud du village.

Dès que la manœuvre avait été suspendue, les troupes rouges qui se trouvaient devant l'aile droite de la II^e division s'étaient sans plus attendre installées au bivouac ; plusieurs bataillons avaient même commencé à cuire ; aussi leur fallut-il un bon moment avant de pouvoir exécuter le mouvement que leur prescrivait un ordre de division donné entre 1 h. 30 et 2 heu-

res. Cet ordre n'exigeait pas du reste un grand effort de leur part. L'artillerie replacée à l'est de Donneloye sur la colline (684) devait poursuivre par son feu un adversaire qui n'était déjà presque plus visible, pendant que l'infanterie atteindrait la ligne Chanéaz-Prahins-Mézery-Molondin où elle s'arrêterait en se couvrant du côté de l'ennemi. La II^e brigade n'avait que quelques centaines de mètres à faire pour se trouver sur cette ligne. Quant à la première l'ordre de poursuite motivait de sa part un mouvement de retraite.

6. *Stationnement.* L'ordre de stationnement de la II^e division donné vers 2 heures au Signal de Combremont-le-Petit attribuait : à la III^e brigade le secteur Combremont Grand et Petit, Cremin, Prarafond, avec avant-postes du confluent de ruisseaux Nord de Combremont-le-Grand au moulin de Vuissens ; à la IV^e brigade le secteur Prévondavaux, Denezzy, Villars-le-Comte, Oulens, avec avant-postes du moulin de Vuissens le long de la lisière de la forêt est de la Glane jusqu'aux *Roches de l'espérance*, s'infléchissant de là, du côté du sud, pour aboutir à la route Denezzy-Thierrens. Les carabiniers cantonnés à Neyruz gardaient l'espace compris entre la Lambaz et le Corjaulaz. La cavalerie, portée à l'issue de la manœuvre à l'effectif d'une brigade, couvrait le flanc droit de la division dans le rayon Nuvilly, Sassel, Cremin. L'artillerie enfin devait rester en position : un groupe au Signal de Combremont-le-Petit, l'autre sur la colline 805 m. à l'ouest de Villars-le-Comte, — les chevaux mis sous toit dans les cantonnements de l'infanterie.

La ligne de démarcation fixée à la I^{re} division partant de Chêne-Pâquier passait par Démoret et Chanéaz pour aboutir au ruisseau sud de Bioley-Magnoux. D'après l'ordre donné à 3 h. 45, celle-ci prit des cantonnements étendus occupant sur les deux rives de la Menthue le secteur Prahins, Molondin, Cronay, Orzens, Oppens. La I^{re} brigade à Bioley-Magnoux et Prahins avec avant-postes de la Menthue par Chanéaz au ruisseau de Rosset ; la II^e brigade à Donneloye, Mézery, Molondin, avec avant-postes de *En Rosset* par Démoret à Chavannes-le-Chêne. Les carabiniers à Oppens couvraient la route de Pailly et avaient des postes à la Tuilerie à Orzens et à Ursins. L'artillerie renforcée à l'issue de la manœuvre du groupe I/3, avait été entièrement retirée sur la rive gauche de la Menthue, sauf une batterie restée à Donneloye.

Les colonnes de vivres, dirigées par l'état-major de corps, avaient été mises à disposition des chefs de parti au moment de la suspension du combat, à 12 h. 15. Elles se trouvaient alors : celle de la I^{re} division à Donneloye, celle de la II^e division à Forel, celles de la brigade de cavalerie à Combremont-le-Petit. Les unités les plus éloignées de leur cantonnement n'avaient pas plus d'une heure de marche depuis la reprise des hostilités ; le temps très beau, sans excès de chaleur toute la journée se maintenait clair et sec, aussi les troupes se trouvaient-elles dans les conditions les plus favorables après cette première journée de manœuvre.

(A suivre.)

GALIFFE.

